

Monsieur le Président,

Je suis heureux d'avoir cette occasion d'exposer comment le Canada voit l'issue du Sommet mondial pour le Développement Social. Le moment est aussi bien choisi pour parler du rôle de l'ONU dans la mise en oeuvre du Programme d'action. Comme c'est la première fois que l'Assemblée générale se penche sur le Sommet depuis la conférence de Copenhague, je veux d'abord exprimer au Danemark notre appréciation pour avoir accueilli le Sommet et à l'ambassadeur Somavia, pour la passion et l'imagination dont il a fait preuve tout au long du processus.

Monsieur le Président,

Le Sommet a adopté une approche globale du développement social. Il a mis de l'avant une vision du développement durable centrée sur la personne, où le maillage des objectifs économiques, sociaux et environnementaux vise à améliorer le bien-être des gens. Derrière les belles paroles, la notion de la sécurité économique et sociale individuelle émerge comme un facteur de plus en plus important dans les affaires mondiales. Il s'ensuit une attention renouvelée au développement humain, aussi bien au niveau des politiques nationales que de la coopération internationale.

Il y a lieu de s'arrêter à la façon dont le Sommet a abordé les problèmes d'habilitation et de responsabilisation. Copenhague a reconnu la place centrale du développement social dans l'émergence des institutions démocratiques, du respect de tous les droits de la personne et des libertés fondamentales, de la primauté du droit et du respect de la diversité culturelle. Cela témoigne d'une profonde compréhension du fait que ces politiques favorisent le bien-être personnel et l'inclusion sociale et politique. L'accent mis sur la responsabilisation et la participation des individus et des communautés reflètent la conviction que les gens devraient être parties prenantes aux décisions et aux processus qui façonnent leur vie. Le développement doit se faire par les gens et non pas seulement pour eux. L'égalité des sexes est centrale à cette approche.

Il est utile également de se reporter aux principes et aux valeurs qui imprègnent la Déclaration et le Programme d'action, notamment la solidarité, le partenariat et le respect mutuel ainsi que les fondements éthiques qui sous-tendent les Engagements clés auxquels nos Chefs d'État ont souscrits. Ces principes, s'ils sont mis en pratique, constituent une base appropriée sur laquelle asseoir l'harmonie nationale ainsi que la coopération internationale dans un monde où l'interdépendance s'intensifie à tous les niveaux.